



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

SM Propriano - Réalisation d'ombrières photovoltaïques

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CSOL 2

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

BERGERAC Christophe

RCS / SIRET

7 9 3 8 1 3 9 4 0 0 0 1 2

Forme juridique

SNC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie 30 : Ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire.	Le projet vise à implanter des ombrières photovoltaïques d'une puissance supérieure à 250 kWc sur le parking existant d'un centre commercial.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Réalisation d'ombrières de parking intégrant du photovoltaïque pour une puissance totale d'environ 310 kWc avec mise en place d'un local technique pour le matériel électrique.

4.2 Objectifs du projet

Ce projet d'ombrières photovoltaïques s'inscrit dans le droit fil du Plan Pluri Annuel Énergétique de La Corse, visant à décarboner le mix énergétique de l'île en intégrant une part plus importante d'énergie renouvelable.

Il permettra par ailleurs de renforcer le confort et la sécurité des clients du centre commercial en les protégeant du soleil et de la pluie.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux d'une durée de 3 mois seront séquencés en trois phases.

La première phase consiste en la réalisation des fondations pour les ombrières.

La deuxième phase visera à mettre en place les structures en acier galvanisé supportant les modules photovoltaïques.

La troisième phase consiste au raccordement électrique des modules photovoltaïques entre eux, puis jusqu'au poste de transformation/livraison.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'affluence après la mise en service du projet restera sensiblement la même. Les circulations seront inchangées.

Des contrats de maintenance seront passés avec des électriciens de premier rang, pour s'assurer du bon fonctionnement de la centrale.

Des nettoyages ponctuels de modules réalisés par des sociétés spécialisées seront réalisés environ une fois par an.

L'intervention de ces spécialistes ne perturbera pas l'exploitation du parking.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à Permis de Construire, déposé en mairie de St Pierre le 25 janvier 2017.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Puissance :	310 kWc
Surface de panneaux :	1900 m ²
Nombre de peignes de parking couvert :	3

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Supermarché Casino
Lieu dit Vigna Majo
20110 PROPRIANO

Parcelles : AE 14 et AE 172.

Coordonnées géographiques¹

Long. 8 ° 5 5 ' 3 " 86E Lat. 4 1 ° 4 0 ' 2 0 " 56N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a, 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

[Empty text area for project components and authorization date]

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Propriano
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les seuls besoins d'eau seront : - pour l'hydratation des ouvriers - pour la réalisation des pieux forés Ils sont donc négligeables.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ombrières seront équipées de gouttières ramenant l'eau collectée sur le rampant en pied de poteaux. Un poteau sera présent tous les 10m de sorte à ce qu'il y ait plus d'une évacuation par 120 m ² de surface d'ombrières. L'écoulement des eaux de pluie ne sera donc pas significativement modifié.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'utilisera pas les ressources naturelles du sol ou du sous-sol.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non. Il s'implante sur un parking déjà artificialisé, sur une zone commerciale ne présentant pas de caractéristiques environnementales sensibles.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non. Les ombrières ne supprimeront aucune place de stationnement et n'affecteront pas les circulations existantes.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La phase fondation engendrera inévitablement des nuisances sonores lors du forage des pieux. Toutefois, cette phase est relativement courte (75 forages à réaliser, soit 8j de travaux) et le bruit généré par les carrières est limité. Le reste du chantier n'engendrera pas de nuisance sonore significative.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet. Les actions n'émettront pas de nuisances olfactives.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet. Seule l'utilisation des carrières est susceptible d'engendrer des vibrations. Celles-ci sont limitées et de courte durée.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non. L'intégration des ombrières dans l'environnement est travaillée, de sorte à ce qu'elle s'intègre dans le paysage existant.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non. Le projet s'implante sur une surface de parking, qui restera un parking.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Sans objet.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet visant à implanter une centrale photovoltaïque en ombrières sur un parking déjà existant s'inscrit pleinement dans la PPE de La Corse.

En effet, il permet, à travers l'utilisation de panneaux haut rendements, de maximiser la production ENR sur un espace non valorisable autrement (couche d'air supérieur d'un parking artificialisé).

Par ailleurs, au delà du caractère déjà artificialisé du parking, celui-ci ne présente pas de sensibilité environnementale particulière.

Enfin, toutes les dispositions sont prises - à la fois en phase travaux que d'exploitation - pour limiter l'impact du projet, que ce soit via l'utilisation de techniques de construction adaptées ou via de l'habillage esthétique qualitatif.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

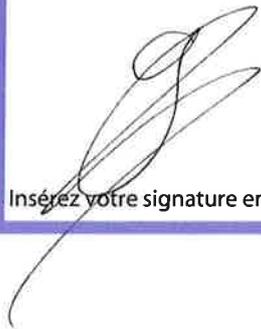


Fait à

Propriano

le, 10/08/2017

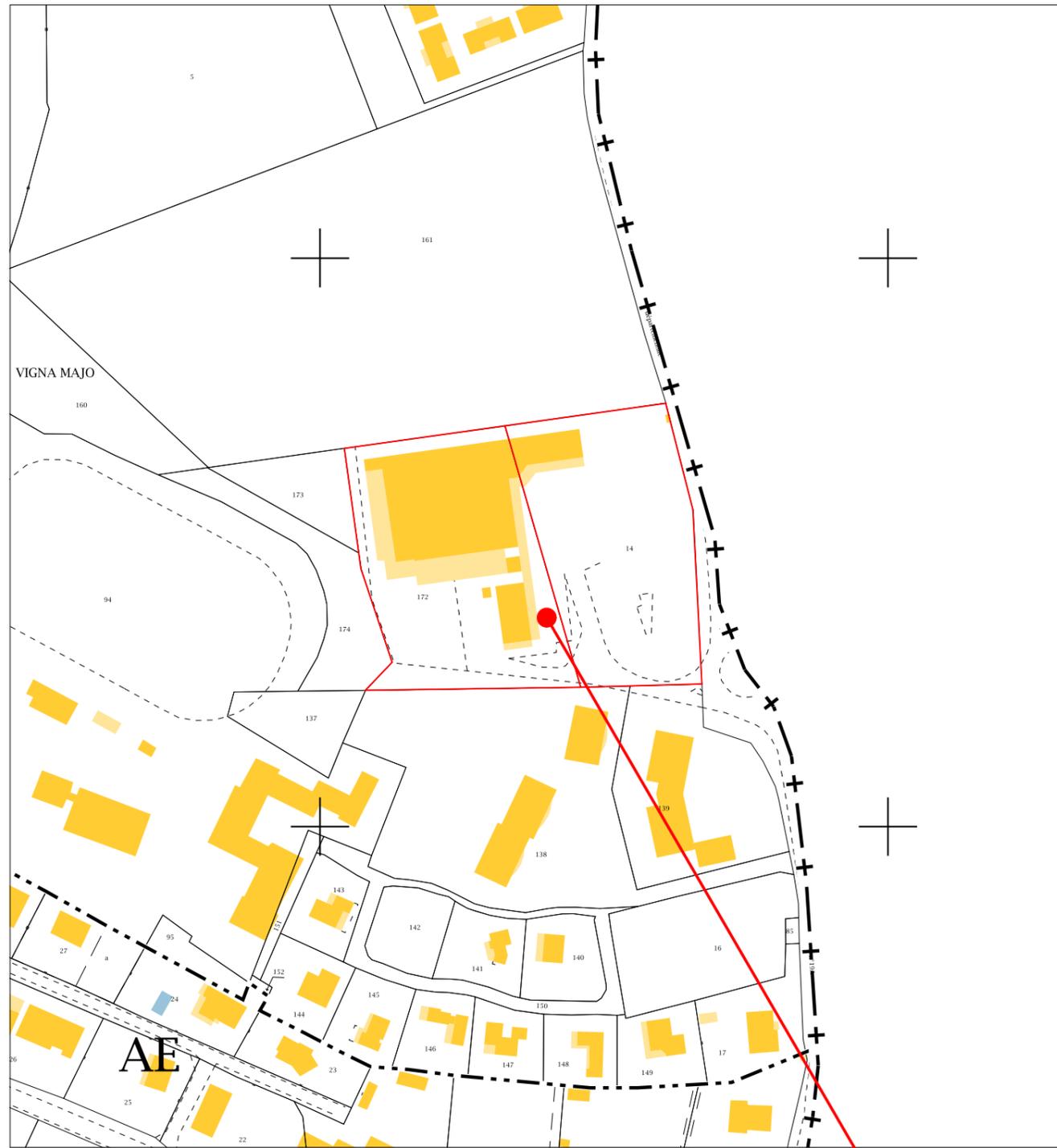
Signature



Gauthier DIENY

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus





Extrait de cadastre
Ech : 1/2500

Section AE - Parcelles :
000 AE 14 = 8 046 m²
000 AE 172 = 8 833 m²
Superficie totale = 16 879 m²



Vue aérienne



Plan de situation

Ce document de concept est donné à titre indicatif. Il ne revêt aucun caractère contractuel et ne saurait tenir lieu de plan d'exécution. Il n'est établi que pour l'obtention des demandes administratives. Propriété CASINO, toute reproduction même partielle est interdite. (loi du 11.03.57)



Signature:

PERMIS DE CONSTRUIRE

Pétitionnaire : CSOL 2
1 cours Antoine Guichard 42000 Saint-Etienne

IMPLANTATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES EN TOITURE
ET D'OMBRIERES AVEC PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES SUR LE PARKING DU SUPERMARCHÉ
SUPERMARCHÉ CASINO
Lieu dit Vigna Majo - 20110 PROPRIANO
PLAN DE SITUATION - EXTRAIT CADASTRE

PC
1

Date 04-04-2017 Echelle Variable

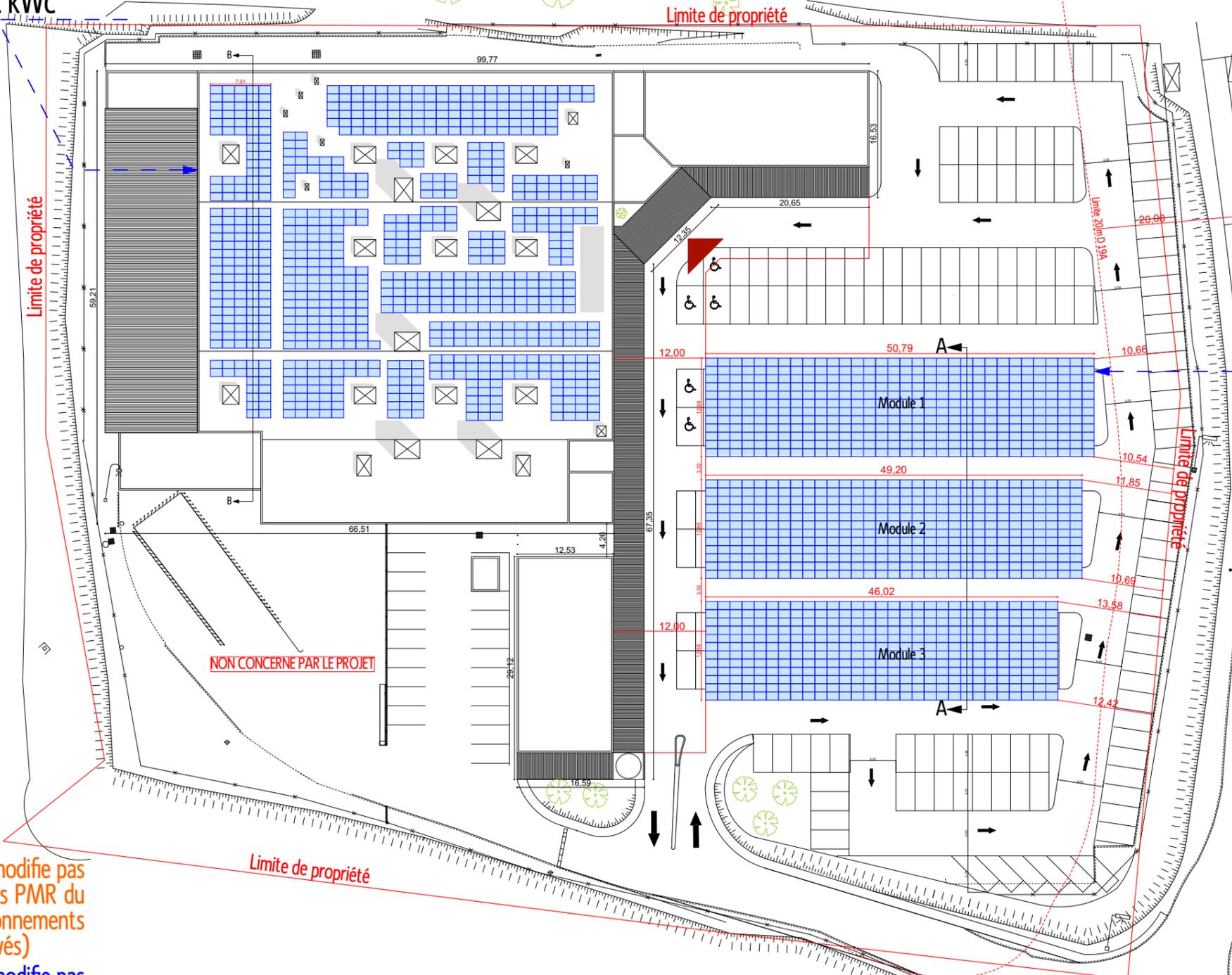
Johann MAURIN
Architecte Diplômé d'Etat
Habilité à la Maîtrise d'Œuvre
Label Qualité Environnementale des Bâtiments



18, rue Voltaire
42350 LA TALAUDIERE
agence@maurin.archi
Bureau: 09 50 43 76 94
Horaires: 8h30-12h & 14h-18h

IMPLANTATION PROJET PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES EN TOITURE

801 panneaux
= 262 kWc



IMPLANTATION PROJET D'OMBRIERES SUR LE PARKING

1 104 panneaux
= 250 kWc

La puissance des panneaux sur l'ensemble des ombrières se limitera à 250 kWc (avec une puissance adaptée des panneaux)

Le présent projet ne modifie pas les dispositions d'accès PMR du site (les voies et stationnements existants sont conservés)

Le présent projet ne modifie pas les dispositions d'accès des services pompiers (les voies et stationnements existants sont conservés)

Les panneaux photovoltaïques installés en toiture ne modifient pas les façades du Supermarché. Les panneaux ne sont pas visibles depuis le sol grâce aux acrotères de la toiture terrasse.

Ce document de concept est donné à titre indicatif. Il ne revêt aucun caractère contractuel et ne saurait tenir lieu de plan d'exécution. Il n'est établi que pour l'obtention des demandes administratives. Propriété CASINO, toute reproduction même partielle est interdite. (loi du 11.03.57)

	Signature:	P E R M I S D E C O N S T R U I R E		PC 2b
		Pétitionnaire: CSOL 2 1 cours Antoine Guichard 42000 Saint-Etienne	IMPLANTATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES EN TOITURE ET D'OMBRIERES AVEC PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE PARKING DU SUPERMARCHÉ SUPERMARCHÉ CASINO Lieu dit Vigna Majo - 20110 PROPRIANO PLAN DE MASSE PROJET	
Date: 04-04-2017 Echelle: 1/650 ème		Johann MAURIN Architecte Diplômé d'Etat Habilité à la Maîtrise d'Œuvre Label Qualité Environnementale des Bâtiments		18, rue Voltaire 42350 LA TALAUDIÈRE agence@maurin.archi Bureau: 09 50 43 76 94 Horaires: 8h30-12h & 14h-18h

MAURIN ARCHITECTE



INTEGRATION
Vue aérienne satellite



ETAT DES LIEUX
Vue aérienne satellite

Ce document de concept est donné à titre indicatif. Il ne revêt aucun caractère contractuel et ne saurait tenir lieu de plan d'exécution. Il n'est établi que pour l'obtention des demandes administratives. Propriété CASINO, toute reproduction même partielle est interdite. (loi du 11.03.57)



Signature:

P E R M I S D E C O N S T R U I R E

Pétitionnaire : CSOL 2
1 cours Antoine Guichard 42000 Saint-Etienne

IMPLANTATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES EN TOITURE
ET D'OMBRIERES AVEC PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES SUR LE PARKING DU SUPERMARCHÉ
SUPERMARCHÉ CASINO
Lieu dit Vigna Majo - 20110 PROPRIANO
INTEGRATION - VUE AERIENNE

PC
6

Date 04-04-2017

Echelle

Johann MAURIN
Architecte Diplômé d'Etat
Habilité à la Maîtrise d'Œuvre
Label Qualité Environnementale des Bâtiments



18, rue Voltaire
42350 LA TALAUDIERE
agence@maurin.archi
Bureau: 09 50 43 76 94
Horaires: 8h30-12h & 14h-18h



INTEGRATION
Vue 1 - Depuis la D19A



VUE PROCHE
Vue 1 - Depuis la D19A



VUE LOINTAINE
Vue 2 - Depuis le rond-point

Ce document de concept est donné à titre indicatif. Il ne revêt aucun caractère contractuel et ne saurait tenir lieu de plan d'exécution. Il n'est établi que pour l'obtention des demandes administratives. Propriété CASINO, toute reproduction même partielle est interdite. (loi du 11.03.57)



Signature:

P E R M I S D E C O N S T R U I R E

Pétitionnaire : CSOL 2
1 cours Antoine Guichard 42000 Saint-Etienne

IMPLANTATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES EN TOITURE
ET D'OMBRIERES AVEC PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES SUR LE PARKING DU SUPERMARCHÉ

SUPERMARCHÉ CASINO
Lieu dit Vigna Majo - 20110 PROPRIANO

PC
6-7-8

Date 04-04-2017

Echelle

INTEGRATION - VUE PROCHE - VUE LOINTAINE

Johann MAURIN

Architecte Diplômé d'Etat
Habilité à la Maîtrise d'Œuvre
Label Qualité Environnementale des Bâtiments



MAURIN ARCHITECTE

18, rue Voltaire
42350 LA TALAUDIERE
agence@maurin.archi
Bureau: 09 50 43 76 94
Horaires: 8h30-12h & 14h-18h